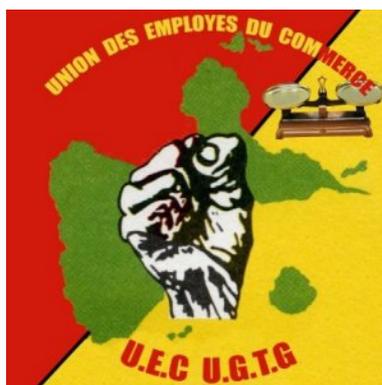


<https://ugtg.org/spip.php?article1246>



# Répression antisyndicale : Wi nou ké palé ! Wi, fo nou palé !

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 14 septembre 2010

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Ce mardi 14 septembre 2010, notre camarade **Régine DELPHIN**, Déléguée du personnel à la société SODIMAT, est appelée à comparaître devant le Tribunal de Basse-Terre pour injures publiques, provocation à la discrimination envers Béatrice et Frédéric [VIVIES](#).

En effet au cours du mouvement social de 2009, les salariés de la société SODIMAT affiliés à [l'UEC-UGTG](#) avaient poursuivi la grève pour exiger de leur employeur l'application de l'Accord Jacques BINO, le respect du droit syndical et l'arrêt de toute discrimination au sein de l'établissement.

Au cours d'un meeting du LKP, notre vayan kanmawad osa dénoncer les méthodes et les pratiques scélérates du [Groupe VIVIES](#), tant sur les prix que sur les marges réalisées sur le dos des Guadeloupéens.

Le [Groupe VIVIES](#) - comme beaucoup d'établissements appartenant aux békés - trouva trop qu'un petit bout de femme, **djok**, dénonce ses pratiques **a malfété é a pwofitan. Alos yo desidé fey péyé kouraj é détewminasyon ay, pour museler l'action syndicale au sein de la SODIMAT !**

Pour avoir osé dénoncer l'inacceptable, pour avoir osé lutter pour la dignité et le respect des Travailleurs, elle a été condamnée en première instance à 1 mois de prison avec sursis et plus de 8000 euros d'amendes !!! Padavwa i di on chat sé on chat !

**Comme pour nos camarades Hilaire COSPOLITE (membre du Conseil syndical de [L'UEC-UGTG](#))**, et Jocelyn LEBORGNE (secrétaire général de [L'UEC-UGTG](#)), comme pour beaucoup d'autres militants et dirigeants de L'UGTG, yo vlé arété balan an Nou douvan tribinal a yo, douvan jistis a Yo ! Men Nou péké janfè dèyè douvan mépwi a Yo, rasism a yo, arogans é méchansté a Yo !

Nous réaffirmons que la Guadeloupe est une [société organisée sur la base de rapports classe et de race](#) ! Mi vérité la sa kè Yo vlé pa tann' Nou di !

Pa manyé sendikalis !

Jou nou ké mété a jounou péké vwè jou !

Pointe à Pitre le 10 septembre 2010

[UEC-UGTG](#)